



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Communiqué de presse

Montrouge, le 26 octobre 2016

### **Le Crédit Agricole arrête de financer de nouveaux projets de centrales au charbon**

Dans la perspective du *Climate Finance Day* de Casablanca et de la COP22 à Marrakech, le Crédit Agricole décide de ne plus financer de nouvelles centrales ou extension de centrales électriques au charbon. Plus aucun nouveau financement ne sera donc accordé au-delà des engagements déjà pris.

Cette mesure témoigne de l'engagement renouvelé du Crédit Agricole à accompagner les grandes évolutions de la société dans lesquelles ses clients sont engagés en matière de lutte contre le dérèglement climatique et de transition énergétique. Elle étend les engagements pris en mai 2015 puis en septembre 2015, en amont de la COP21, de ne plus financer les mines de charbon ou les exploitants spécialisés dans cette activité dans le monde ni de nouvelles centrales électriques au charbon dans les pays à haut revenu. Les politiques d'engagement du Groupe dans les secteurs sensibles pour l'environnement et le climat continueront d'être adaptées pour répondre au mieux, avec nos clients, aux grands enjeux collectifs.

Cette annonce enrichit les engagements de Crédit Agricole CIB, banque de financement et d'investissement du Groupe, annoncés lors de la COP21, de structurer 60 Md€ de nouveaux financements climat d'ici fin 2018. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2016, cet engagement a d'ores et déjà été réalisé à hauteur de 22,5 Md€.

---

#### **Contacts Presse Crédit Agricole S.A.**

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – [charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr](mailto:charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr)

Alexandre Barat - 01 43 23 07 31 – [alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr](mailto:alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr)

Tous nos communiqués de presse sur [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - espace Actu/Presse- [http://twitter.com/Credit\\_Agricole](http://twitter.com/Credit_Agricole)